



CONDITIONS GÉNÉRALES

**CERTIFICATION UNIVERSITAIRE
PROFESSIONNEL**

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION CONTINUE

1. INTRODUCTION

En 2014, **Procurement Solutions** et l'**Université Ouaga II (UO II)** représentée par l'**Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC)** ont mis en place un partenariat pour l'ouverture d'un programme de **Certification Universitaire Professionnelle en Management des Organisations** au Burkina Faso. Ce partenariat s'est vu renforcé en 2017 par un second accord avec l'**Ecole Supérieure Polytechnique de la Jeunesse (ESUP-JEUNESSE)**.

2. PRÉINSCRIPTION

Les personnes désireuses de participer à une formation continue sont invitées à envoyer à **PROCUREMENT SOLUTIONS** un dossier de candidature comprenant :

- Le formulaire d'inscription complété et signé ;
- La présente fiche "conditions générales" signée ;
- Un CV.

Le dossier complet doit être adressé par voie électronique ou sous pli fermé, au plus tard trois (03) jours avant le début de la formation, à l'adresse suivante :

A. Pour la candidature par courrier électronique

A l'adresse : procurement.solutions.bf@gmail.com esupjeunesse@yahoo.fr avec l'objet « **Candidature à la formation** » (titre à compléter)

B. Pour les candidatures physiques

Secrétariat de l'ESUP-JEUNESSE, secteur 22 quartier Dassasgho à Ouagadougou au Burkina Faso. ESUP-JEUNESSE : 25 36 56 00 ; PROCUREMENT SOLUTIONS : +226 70 24 46 32/ 67 12 00 00 ; Michel NOBA : +226 72 01 70 38 ; Mahamadou KABRE +226 70 69 58 49/78 04 47 79

3. SÉLECTION DES CANDIDATS

Le nombre d'apprenant étant limité, les candidats sont pré-sélectionnés sur examen de leur dossier.

Les candidats retenus en seront avisés par la suite, d'où l'importance d'indiquer une adresse sûre pour tout contact ou correspondance ultérieurs.

Les intéressés doivent confirmer dans les plus brefs délais leur participation, trois (03) jours avant le début du séminaire de formation.

4. PRESTATIONS

Les frais de formations prévues par **PROCUREMENT SOLUTIONS** couvrent les charges suivantes :

A. Pour les cours en lignes

- Les frais d'inscription
- Les frais d'envoi du Certificat par poste

B. Pour les cours en présentiel(jour)

- Les frais d'inscription

- La dotation en matériel pédagogique ;
 - Les fournitures diverses ;
 - L'assistance et les formalités à l'aéroport (pour les apprenants étrangers) ;
 - Les assurances et soins médicaux (pour les apprenants étrangers) ;
 - Une pause-café et un déjeuner pendant les jours ouvrables (lundi à Vendredi) ;
- C. Pour les cours en présentiel(soir)
 - Les frais d'inscription
 - La dotation en matériel pédagogique ;
 - Les fournitures diverses ;
 - L'assistance et les formalités à l'aéroport (pour les apprenants étrangers);
 - Les assurances et soins médicaux (pour les apprenants étrangers) ;
 - Une pause-café pendant les jours ouvrables (lundi à Vendredi) ;

5. CERTIFICATION DES FORMATIONS

Le décompte des notes pour l'évaluation finale de l'apprenant qui précède la délivrance du diplôme de certification universitaire professionnelle pour les formations est calculé sur la base des pourcentages suivants :

- 10% pour la contribution de chaque apprenant ;
- 20% pour la présence aux cours ;
- 30% pour les activités synchrone, asynchrone etc. ;
- 40% pour l'évaluation finale.

La Certification Universitaire Professionnelle est prononcée par l'Université Ouaga II, l'Ecole Supérieure Polytechnique de la Jeunesse (ESUP-JEUNESSE) et Procurement Solutions après l'obtention d'une moyenne générale de 12/20 par l'apprenant.

6. PAIEMENTS DES PRESTATIONS

L'inscription n'est réputée définitive qu'après réception par PROCUREMENT SOLUTIONS du règlement intégral de tous les frais liés à la formation au moins trois (03) jours avant le début de la formation.

Les tarifs de formation sont visés dans la fiche descriptive de l'offre de formation.

Le règlement peut s'effectuer par chèque bancaire ou par virement postal à l'ordre de :

Titulaire du compte : EIJ-AT (ESSUP-JEUNESSE)			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
BF084	01015	001331520005	88
IBAN: BF42 BF08 4010 1500 1331 5200 0588			
SWIFT AFRIBFBF			

En Euros ou en Francs CFA.

L'accès à la formation sera refusé à tout apprenant n'ayant pas respecté lesdites modalités sans possibilité d'obtenir le remboursement des acomptes déjà versés.

7. RESPONSABILITE

PROCUREMENT SOLUTIONS ne pourra être tenu pour responsable des modifications survenues à la suite d'évènements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation d'une session par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

Dans le cas d'une telle annulation, l'apprenant pourra demander le remboursement intégral des sommes perçues par PROCUREMENT SOLUTIONS ou bénéficiaire d'une prestation équivalente. Aucune autre forme d'indemnisation ne saurait être demandée à PROCUREMENT SOLUTIONS.

NB : aucun remboursement des frais d'inscription n'est possible en cas de désistement de l'apprenant.

8. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Je soussigné(e)

Candidat(e) à la session de formation
intitulée :

M'engage sur l'honneur à ce que toutes les informations contenues dans les présentes soient sincères et exactes.

Je déclare avoir lues ces conditions générales et les accepter.

Signature du candidat (obligatoire)

.....

Fait à : le